



**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 27 MARS 2019 A 18H30**

Etaient présents : André HEUGHE, Maire, Patrick MANETTI, Mireille GROS-JEAN, Anne-Marie GOURIOU, Jean-Marc TAILLEUR, Franca DI SALVO, Hervé FARDET, Henri ROUSSILLON, Mireille DAINESI, Adjoint, Michèle BONNARD, Joël BARTHEE, Solange HOFFMANN, Patrick POULENAS, Michel AHMED-OUAMEUR, Alain DIVINE, Nadia CHALVIDAN, Luc PIARD, Jacques BAUZA, Marie-Claire GRANIER, Luc ROUSSELOT, Michel BERARDO, Conseillers Municipaux,

Absents excusés :

Pierre SABERT qui donne pouvoir à Jean-Marc TAILLEUR  
Marguerite MAESTRINI qui donne pouvoir à Anne-Marie GOURIOU  
Sylvain REBOUL qui donne pouvoir à André HEUGHE  
Philippe BONNEAUD qui donne pouvoir à Mireille GROS-JEAN  
René RODRIGUEZ qui donne pouvoir à Jacques BAUZA  
Nathalie NURY qui donne pouvoir à Marie-Claire GRANIER

Absents :

Stéphanie BOBIN  
Karine FERRARO

Secrétaire de séance : Mireille DAINESI

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 21 février 2019.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**DOSSIER N°1 – FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – RAPPORTEUR : Jean-Marc TAILLEUR**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses	5997033.71
Recettes	6240700.55
Excédent / Déficit reporté	+707735.10
<b>Soit un résultat de</b>	<b>+ 951401.94</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses	2122032.30
Recettes	3235805.54
Excédent / Déficit reporté	-661202.19
<b>Soit un solde d'investissement de</b>	<b>+452571.05</b>
Restes à réaliser en dépenses	1319043.01
Restes à réaliser en recettes	191041.31
<b>Soit un solde de restes à réaliser de</b>	<b>-1128001.70</b>
<b>Soit un besoin de financement de</b>	<b>675430.65</b>

La commission des finances s'est réunie le 25 mars 2019

**VOTE DU CA 2018 en l'absence du maire**

**19 VOIX POUR**

**6 VOIX CONTRE (NURY, GRANIER, BAUZA, RODRIGUEZ,  
BERARDO, ROUSSELOT)  
ADOpte A LA MAJORITE**

**DOSSIER N°2 – FINANCES - COMPTE DE GESTION 2018 – RAPPORTEUR : Jean-Marc TAILLEUR**

La commission des finances s'est réunie le 25 mars 2019

Le document est conforme au Compte administratif.

**VOTE DU CG 2018 conforme au CA**

**21 VOIX POUR**

**4 VOIX CONTRE (NURY, GRANIER, BAUZA, RODRIGUEZ)  
2 ABSTENTIONS (BERARDO, ROUSSELOT)  
ADOpte A LA MAJORITE**

**DOSSIER N°3 – FINANCES –VOTE DU RESULTAT 2018 – RAPPORTEUR : Jean-Marc TAILLEUR**

Après avoir voté le Compte Administratif 2018 du Budget général et constaté son résultat de 951 401.94€,

Considérant le besoin de financement de ce budget de 675430.65 €, restes-à-réaliser compris, l'affectation du résultat 2018 est proposée comme suit :

. 1068 – Excédents capitalisés	675430.65
. 002 – excédent reporté	275971.29

La commission des finances s'est réunie le 25 mars 2019

**21 VOIX POUR**

**6 VOIX CONTRE (NURY, GRANIER, BAUZA, RODRIGUEZ,  
BERARDO, ROUSSELOT)  
ADOpte A LA MAJORITE**

**DOSSIER N°4 – FINANCES – IMPOTS LOCAUX 2019 – RAPPORTEUR : Jean-Marc TAILLEUR**

La commission des finances s'est réunie le 25 mars 2019

**TAXE D'HABITATION**

Bases provisoires : 7 979 000 soit une augmentation de 2.57 % par rapport à 2018

Taux 2018 = 12.99

Taux 2019 proposé = 12.99

Produit attendu = 1 036 472€

**FONCIER BATI**

Bases provisoires : 6 391 000 soit une augmentation de 2 % par rapport à 2018

Taux 2018 = 17.04

Taux 2019 proposé = 17.04

Produit attendu = 1 089 026 €

**FONCIER NON BATI**

Bases provisoires : 168 900 soit une diminution de -1.29% par rapport à 2018

Taux 2018 = 83.28

Taux 2019 proposé = 83.28

Produit attendu = 140 660 €

TOTAL DU PRODUIT ATTENDU = 2 266 158€ soit 2% par rapport à 2018

**27 VOIX POUR  
ADOpte A L'UNANIMITE**

**DOSSIER N°5 – FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET GENERAL – RAPPORTEUR : Jean-Marc TAILLEUR**

La commission des finances s'est réunie le 25 mars 2019

Le budget primitif 2019 joint s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement	6 182 797.97 €
Section d'investissement	5 979 687.11 €

**21 VOIX POUR  
6 VOIX CONTRE (NURY, GRANIER, BAUZA, RODRIGUEZ,  
BERARDO, ROUSSELOT)  
ADOpte A LA MAJORITE**

**DOSSIER N°6 – SUBVENTIONS – TABLEAU ANNUEL DES SUBVENTIONS 2019 – RAPPORTEUR : Henri ROUSSILLON**

ASSOCIATIONS NON SPORTIVES		ASSOCIATIONS SPORTIVES	
A tire d'aile	300	AAPPMA (pêche)	300
ADMR	Attente AG	ATHAC (Taekwondo)	770
ADROR	700	Bad in Roque	Pas de demande
AFM	300	Boule RS	470
Amicale des Pompiers	120	Chasse	200
Amicale du Personnel mairie	22000	Club Taurin	Convention 12500
Amicale employés Collège	200	DOROB	200
Amitiés sans frontières/Franco All	2000	G.des club	Pas de demande
Association St Valentin	Convention	Gym Volontaire	300
Bleuet de France (ONAC)	75	Hand-Ball	2000
Chambre des métiers Vaucluse	0	JSR Athlétisme	450
Club du 3è Age	120	Judo Club	2900
Comité des Fêtes	Déjà voté 3500	Karaté	600
Croix rouge	450	Les Chemins de la Danse	2000
Donneurs du sang	600	Les Clefs du Bien-être	200
FNACA	200	Les Florentines majorettes	400
FNATH	300	Plaisir Foot Roquemaure	Pas de demande
Imagine 84 (banque alimentaire)	700	Roque et Roller	820
Jaugeurs de Lirac	500	Roquemaure Plaisir Foot Jeunes	700
La Cantabella	3000	Rugby club Roquemaure XV	300
Les Amis de la route	120	Stock Cars Club	Pas de demande
Roquemauroise	0	Tennis Club	800
Secours Catholique	270	Volley Ball	600
Service d'écriture publique	720		

Sou des Ecoles	1000	Total assos non sportives	34145
Souvenir Français	120	Total assos sportives	14010
Syndicat AOC LIRAC	350	<b>TOTAL</b>	<b>48155</b>

**27 VOIX POUR  
ADOpte A L'UNANIMITE**

**DOSSIER N°7 – FESTIVITES – SUBVENTION A L'ASSOCIATION ST VALENTIN – RAPPORTEUR : Henri ROUSSILLON**

En contrepartie de l'encaissement de la régie des droits de place des forains lors de la dernière Fête de la St Valentin de 3910 €, il est proposé de lui reverser le montant sous forme de subvention ; jusqu'alors, c'est la commune qui payait à concurrence les factures.

**M. BERARDO ne vote pas  
26 VOIX POUR  
ADOpte A L'UNANIMITE**

**DOSSIER N°8 – RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – RAPPORTEUR : M. LE MAIRE**

- Ouverture d'un poste de technicien principal 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet, pour le futur DST,
- Ouverture d'un poste d'Educateur de Jeunes Enfants 1<sup>ère</sup> classe, à temps non complet 28H, pour le Relais Assistantes Maternelles,
- Ouverture d'un poste d'attaché, à temps complet, pour le futur DGS,

**27 VOIX POUR  
ADOpte A L'UNANIMITE**

**DOSSIER N°9 – FONCIER – ACCORD DE PRINCIPE – VENTE DES 16.3ha DE L'ASPRE AU GRAND AVIGNON POUR LE PROJET D'EXTENSION – RAPPORTEUR : Jean-Marc TAILLEUR**

En vue de compléter le dossier d'autorisation environnementale du Grand Avignon pour le projet d'extension de la zone d'activités de l'Aspre sur une surface de 16.3 hectares, le Grand Avignon doit afficher qu'il sera propriétaire de la parcelle. A cet effet, le GA a fait une proposition d'achat selon la méthode du compte à rebours et propose un prix de 7€ le mètre carré, ce qui porterait la vente à 1 141 000€. La Commune y est favorable.

**21 VOIX POUR  
6 VOIX CONTRE (NURY, GRANIER, BAUZA, RODRIGUEZ,  
BERARDO, ROUSSELOT)  
ADOpte A LA MAJORITE**

**DOSSIER N°10 – AFFAIRES SCOLAIRES – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ECOLE PRIMAIRE CAMUS – RAPPORTEUR : Anne-Marie GOURIOU**

Il est proposé une subvention de 1500€ à CAMUS pour l'organisation d'un séjour à Paris avec nuitées de deux classes.

**27 VOIX POUR  
ADOpte A L'UNANIMITE**

**DOSSIER N°11 – ACCUEIL DE LOISIRS – CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF – RAPPORTEUR : Anne-Marie GOURIOU**

Comme pour les autres services de la petite enfance, il convient de formaliser les modalités de prise en charge des accueils 3-11 ans en Périscolaire et Extrascolaire et de l'Accueil

Adolescents pour recevoir la prestation de service de la CAF ; la durée des trois conventions de financement conclues est du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2022.

**27 VOIX POUR  
ADOPTE A L'UNANIMITE**

**DOSSIER N°12 – FONCIER : CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS AP943 – RAPPORTEUR :  
Patrick MANETTI**

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique ENEDIS envisage des travaux qui doivent emprunter une de nos parcelles (délaisés du tracé de la LGV par RFF transférés à la commune).

Pour cela ENEDIS nous demande de bien vouloir autoriser la pose de 4 supports aériens sur la parcelle cadastrée AP 943lieux-dits Tras le Puy sans compensation financière

Afin de matérialiser cette occupation, il convient d'autoriser le Maire à signer la convention correspondante.

**27 VOIX POUR  
ADOPTE A L'UNANIMITE**

**DOSSIER N°13 – MARCHES PUBLICS – GROUPEMENT DE COMMANDES DES PRODUITS  
D'ENTRETIEN – AJOUT D'UN LOT N°3 – RAPPORTEUR : M. LE MAIRE**

Par délibération n°2018\_12\_107 du 13/12/2018, il a été décidé d'approuver la constitution d'un groupement de commande pour les produits d'entretien courants et produits d'hygiène spécifiques à la petite enfance. Après la réunion de cadrage avec les membres du groupement, il convient de modifier l'article 2 de cette convention afin d'intégrer un lot supplémentaire : lot 3 - produits d'entretien éco responsable.

**27 VOIX POUR  
ADOPTE A L'UNANIMITE**

**DOSSIER N°14 - FONCIER - TABLEAU ANNUEL 2018 DES AFFAIRES FONCIERES –  
RAPPORTEUR : Patrick MANETTI**

Tableau inséré dans le site Internet de la commune

**27 VOIX POUR  
ADOPTE A L'UNANIMITE**

**DOSSIER N°15 – AFFAIRES GENERALES – TABLEAU ANNUEL 2018 DES MARCHES PUBLICS –  
RAPPORTEUR : André HEUGHE**

Tableau inséré dans le site Internet de la commune

**25 VOIX POUR  
2 ABSTENTIONS (BERARDO, ROUSSELOT)  
ADOPTE A LA MAJORITE**

**DOSSIER N°16 – GENDARMERIE – RAPPORT 2018 DE LA SEGARD – RAPPORTEUR : Hervé  
FARDET**

Dans le cadre de la convention de mandat confiée à la SEGARD pour la réalisation d'une gendarmerie le 17 septembre 2012, il convient d'approuver le Compte rendu annuel de sa délégation.

**25 VOIX POUR  
2 ABSTENTIONS (BERARDO, ROUSSELOT)  
ADOPTE A LA MAJORITE**

**DOSSIER N°17 – FONCIER – VENTE PARCELLES MIEMART A YOANN BOURGUES – RAPPORTEUR : Patrick MANETTI**

M. BOURGUES a sollicité la commune pour acquérir une parcelle communale en friche au nord-est de Miémart cadastrées AD 211, 213 et 253 d'une superficie totale de 4 908m<sup>2</sup>. En zone agricole, France Domaine a évalué le bien à 4 908€ HT soit 1€ le mètre carré. Il est proposé de lui vendre au prix de 0.90€ HT le mètre carré soit 10%.

**27 VOIX POUR  
ADOpte A L'UNANIMITE**

**DOSSIER N°18 – URBANISME – RETRAIT DE LA DELIBERATION PORTANT ARRET DU PLU – RAPPORTEUR : Patrick MANETTI**

En raison du retrait de l'OAP des Ponts longs, il convient de retirer la délibération d'arrêt du PLU N°2018\_03\_016 du 1<sup>er</sup> mars 2018 en vue de débat à nouveau du PADD modifié et de relancer la procédure d'arrêt. La procédure de révision est reprise en vue d'une nouvelle enquête publique.

**27 VOIX POUR  
ADOpte A L'UNANIMITE**

**DECISIONS DU MAIRE EN SYNTHESE**

. N°2019\_012 du 12 février : modification de la régie d'avance de La Récré – extension à l'Espace Jeunes.

. N°2019\_026 du 27 février visée en préfecture le jour même : nouveaux tarifs de la salle des fêtes.

		Associations		Entreprises		Particuliers
		Roquemauroises	Non Roquemauroises	Roquemauroises	Non Roquemauroises	Roquemaurois
Petite Salle	Caution		1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
	Caution Ménage	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €
	Forfait demi-journée (12h Maximum)	100 €	300 €	150 €	300 €	150 €
	Forfait journée (24h Maximum)	200 €	400 €			250 €
	Forfait Week end du Samedi 9h au Lundi 9h	400 €				400 €
	Particularité	1/2 tarif pour le personnel municipal titulaire pour un usage strictement personnel à justifier (1 fois/an maxi)				
Grande Salle (petite salle comprise)	Caution		1 500 €	1 500 €	1 500 €	NON LOUEE AUX PARTICULIERS
	Caution Ménage	200 €	200 €	200 €	200 €	
	Forfait demi-journée (12h Maximum)	200 €	700 €	300 €	700 €	
	Forfait journée (24h Maximum)	300 €	1 200 €			
		3 gratuités (24h Maxi) par an				

. N°2019\_027 du 11 février : contrat d'édition des bulletins municipaux avec la société 2M Régie qui prend en charge la totalité des frais de conception, production et distribution en contrepartie de la régie publicitaire.

. N°2019\_028 du 28 février : renouvellement du contrat de maintenance et hébergement du logiciel BIBLIXNET pour un montant de 963.92€ HT et du portail OPAC-X pour 290€ HT, révisable annuellement, pour la médiathèque avec la société BIBLIX SYSTEMES ; pour 1 an renouvelable 2 fois.

. N°2019\_029 du 1<sup>er</sup> mars : indemnisation de JURIDICA pour l'assignation HILAIRE-IMBERT pour infraction à l'urbanisme de 823,20 €.

. N°2019\_030 du 1<sup>er</sup> mars : avis d'audience devant le Tribunal Correctionnel de Nîmes le 29 mai – infraction à l'urbanisme de Mme DELCHAMBRE – désignation de Me LEMOINE.

- . N°2019\_031 du 4 mars : contrat de vente société G –PROD de Carpentras pour le bal du 13 juillet au coût de 1850€ TTC.
- . N°2019\_032 du 5 mars : indemnisation de JURIDICA pour liquidation de l’astreinte pour l’affaire DELMAS de 850,00 €.
- . N°2019\_033 du 5 mars : renouvellement du contrat de maintenance matériel et logiciel du PV électronique pour la police municipale avec LOGITUD SOLUTION pour un coût de 424,65 € HT révisable annuellement pendant les 3 années du contrat.
- . N°2019\_034 du 7 mars : contrat d’engagement avec Patrick HUET pour une conférence sur le Rhône le 04/04/19 à la médiathèque – coût 300€ TTC.
- . N°2019\_035 du 7 mars : contrat de spectacle avec « La troupe sauvage » pour l’œuvre « Le Bourgeois Gentilhomme » le 06/07/19 à la salle des fêtes. Spectacle gratuit pour la commune et payant pour le public.
- . N°2019\_036 du 8 mars : renouvellement de l’adhésion à l’association départementale des Francas du Gard en 2019 au coût 100 €
- . N°2019\_037 du 8 mars : contrat de surveillance avec PLANETE SECURITE pour Roquemaure2Rire les 28 et 29 juin pour un montant de 918 €HT.
- . N°2019\_038 du 11 mars : contrat de surveillance avec PLANETE SECURITE pour le bal du 13 juillet pour un montant de 320 €HT.
- . N°2019\_039 du 11 mars : contrat avec la croix blanche du Vaucluse pour le poste de secourisme à la fête votive du 15 au 18 août au prix de 1200€.
- . N°2019\_040 du 13 mars : contrat de surveillance avec PLANETE SECURITE pour la fête votive du 15 au 18 août pour un montant de 5040 € HT.
- . N°2019\_041 du 13 mars : renouvellement d’adhésion 2019 à l’ANEV – 320 €
- . N°2019\_042 du 18 mars : avenant N°3 au marché de maîtrise d’œuvre pour la mission d’assistance pour la révision générale du PLU présenté par CITADIA/EVEN CONSEIL/TERRE ET TERRITOIRES d’Avignon d’un montant de 13 025 € HT.
- . N°2019\_043 du 18 mars : marché à bons de commandes pour les travaux de V.R.D. à l’entreprise SAS ROBERT Travaux Publics de Verfeuil d’une durée de 1 an reconductible 3 fois dans la limite de 4 ans pour un montant minimum de 50 000 € HT et maximum de 250 000 € HT.
- . N°2019\_044 du 20 mars : contrat de maintenance des adoucisseurs d’eau avec ATS CULLIGAN VAUCLUSE GARD des Angles pour un montant forfaitaire de 200 € HT par visite d’un an reconductible 3 fois.
- . N°2019\_045 du 22 mars : contrat d’entretien de la pompe à chaleur du pôle petite enfance avec THERMIQUE DU MIDI SAS de Tresques pour un montant forfaitaire de 432,12 € HT d’un an reconductible 3 fois

## **QUESTIONS DIVERSES**

Fin de séance à 21h05

**Le Maire,**  
**André HEUGHE**

**La Secrétaire de séance,**  
**Mireille DAINESI**